



Heures du mois février

Par **cloclo14280**, le **03/07/2019** à **17:17**

Bonjour,

Je suis apprentie dans un hôtel, je suis au poste de réceptionniste, je suis en contrat de 39h soit 169 heures par mois.

Au mois de février je n'ai fais que 154 heures car il y avait des jours en moins ce qui parait logique, sauf que sur ma feuille d'horaire ma responsable a mis 15 heures à faire en plus sur les autres mois pour rattraper celles manquantes en février.

Au mois de juin j'ai fais des heures supp elle a dit qu'elle me déduirait ça des heures que je devais rattraper de février.

Pouvez vous m'éclaircir svp je n'y connais rien ?

A t-elle le droit de faire ça ?

Surtout que j'ai toujours été arrangeante avec elle, quand elle partait en vacance je gardais l'hôtel toute seule pendant une semaine.

Le soir je finis à 18h30 mais la prise de poste de la personne du soir est aussi à 18h30 du coup je fais au moins 15 minutes de plus chaque jour depuis 2 ans que je n'ai jamais marqué.

Merci par avance si quelqu'un si connait et peut m'en dire plus.

Cordialement.